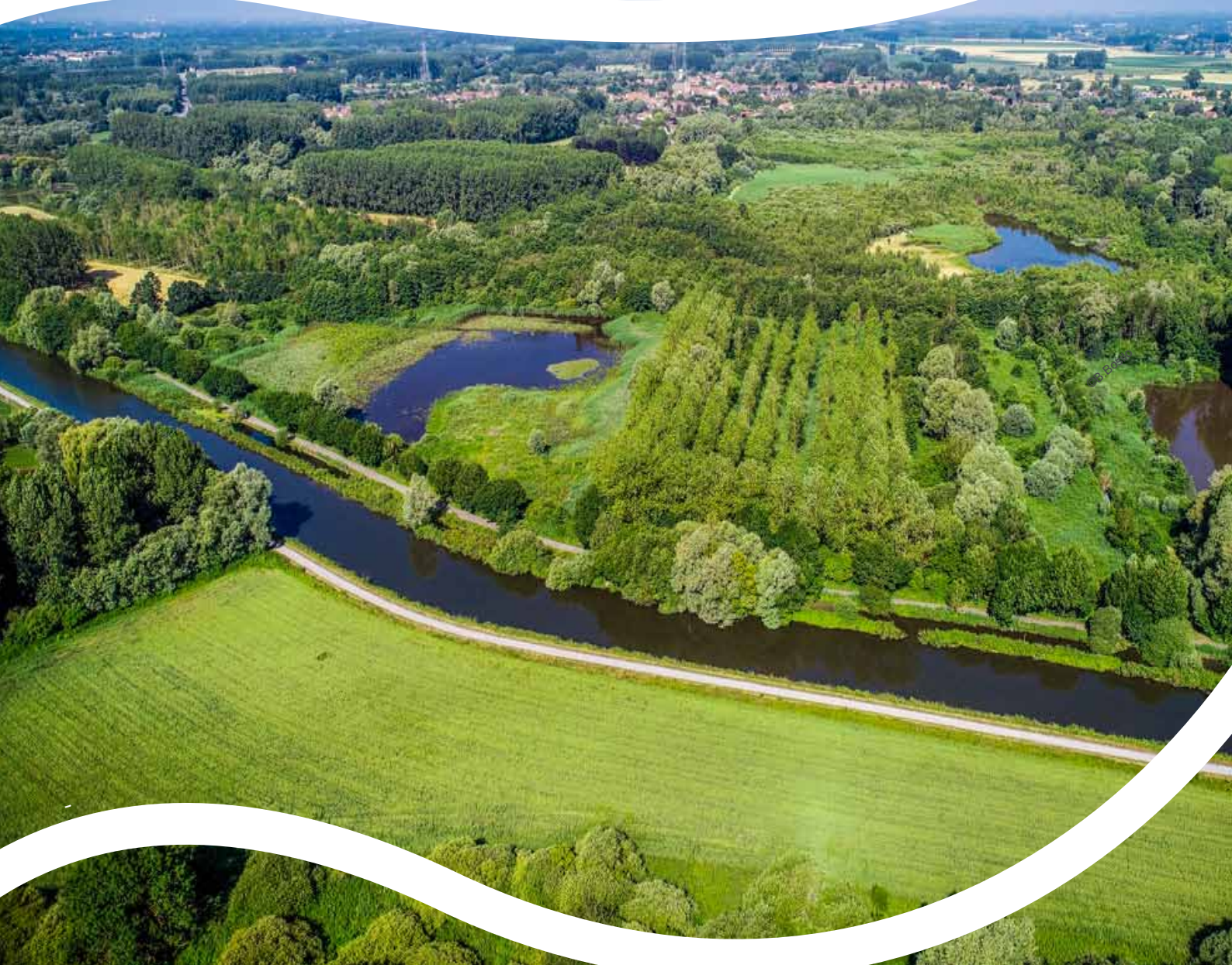


13^{ème} Séminaire national Ramsar

Du 20 au 22 octobre 2021

Vallées de la Scarpe et de l'Escaut

- LE PROGRAMME -



Animation par Jean-Charles Catteau

CITÉ DES CONGRÈS DE VALENCIENNES

8h45 ACCUEIL CAFÉ

9h30 OUVERTURE DU SÉMINAIRE

Mot d'accueil

- *Grégory Lelong*, Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- *Hervé Brouillard*, Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

Allocutions

- *Véronique Teinturier*, Vice-présidente en charge de la biodiversité de la Région Hauts-de-France
- *Catherine Bardy*, Directrice Adjointe de la Direction Régionale de l'Environnement et du Logement Hauts-de-France
- *Patrick Valois*, Vice-Président Département du Nord
- *Thierry Vatin* ou *Isabelle Matykowski*, Agence de l'Eau Artois-Picardie
- *Jérôme Bignon*, Président de l'Association Ramsar France

10h00 PRÉSENTATION DE SITES LOCAUX ET D'ACTIONS PHARES

Le site Ramsar des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut

Mathilde Bouret (Parc naturel régional Scarpe-Escaut) et *Gérald Duhayon*

Le site Ramsar des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul

Vincent Swinnen (Natagora)

Le réseau régional Ramsar des Hauts-de-France

Antoine Le Roux (Forum des Marais Atlantiques)

Le programme d'intervention sur les zones humides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Stéphane Jourdan (Agence de l'eau Artois-Picardie)

Temps d'échanges

12h00 DÉJEUNER



13h30 TABLE RONDE

Quelle prise en compte des usages de l'eau (perception, actions) à l'échelle locale ?

- *Jean-Claude Messenger*, Maire de Lecelles, Elu à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- *Jean-Paul Fontaine*, Maire de Lallaing, Vice-Président de Douaisis Agglo, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe-aval
- *Marc Delecluse*, Maire de Rieulay, Président de Coeur d'Ostrevent Tourisme, Président du Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI)
- Un représentant de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (sous réserve)



15h00 ATELIERS (1 ATELIER AU CHOIX)

ATELIER

1

La coopération entre sites (jumelages locaux, sites transfrontaliers) : quels atouts et quels freins pour gérer les zones humides (fonctionnalité, usages, fréquentation, etc.) ? Rapporteur : *Tobias Salathé* (Convention de Ramsar)

Intervenants :

- *Luc Barbier* -animateur- (Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale) et *Niels Dabaut* (Regionaal Landschap IJzer en Polder)
- *Manon Latour* (Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie) et *Léonie Besson* (Conseil Départemental de l'Ain)

ATELIER

2

Comment concilier la diversité des usages (tourisme, activités nautiques, économiques) sur les milieux humides et leur préservation ?

Rapporteur : *Cassandra Chombart* (Département de la Somme)

Intervenants :

- *Anaïs Barbarin* -animatrice- et *Laurent Pouzin* (Communauté de Communes de l'Île de Ré)
- *Karen-Saint Patrice* (Coeur d'Ostrevent tourisme et *Olivier Cardot*, Communauté de communes Coeur d'Ostrevent)

ATELIER

3

A l'heure du changement climatique, quelles actions mener pour maintenir la qualité et la quantité d'eau dans les zones humides ?

Rapporteur : *Julie Di Nella* (Parc naturel régional Scarpe-Escaut)

Intervenantes :

- *Geneviève Magnon* -animatrice- (EPAGE Haut Doubs Haute Loue)
- *Ludivine Pickaert* (Noréade)

ATELIER

4

Les centres d'accueil zones humides (et maisons Ramsar), un outil d'éducation et de sensibilisation pour les habitants et les visiteurs. Comment mutualiser leurs actions pour développer leur travail / leur portée / leur impact ?

Rapporteur : *Olivier Hubert* (Maison du Lac de Grand Lieu)

Intervenants :

- *Gérald Duhayon* -animateur- (Espaces naturels régionaux)
- *Olivier Hubert* (Maison du Lac de Grand Lieu)
- *Sébastien Pierret* (Virelles Nature)

16h30 PAUSE

17h00 RESTITUTION DES ATELIERS

18h00 QUARTIER LIBRE

20h00 REPAS À LA CITÉ DES CONGRÈS

1 circuit à choisir parmi 5 propositions

VISITES DE TERRAIN À LA JOURNÉE

8h30

DÉPART EN BUS DE VALENCIENNES POUR LES 5 CIRCUITS
(les repas du midi sont prévus sur chacun des circuits)

CIRCUIT

1

Bottes
obligatoires

Le **Bois de Saint-Landelin** et la zone humide du Séminaire (**Crespin**) sont deux zones d'expansion de crues, propriétés de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole cogérées avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et l'Office national des forêts.

Le premier, d'une surface d'environ 40 ha, est constitué d'un boisement alluvial. Une des principales composantes de ce site est le maillage hydrologique dense constitué de fossés, ruisseaux, mares, étangs et sources. La zone humide du Séminaire est majoritairement prairiale.

Créé à la suite d'affaisements miniers, c'est un espace à la biodiversité retrouvée mais également multi-usages (tamponnement des crues, tourisme de proximité, loisirs, pêche et chasse). **L'Étang de Chabaud-Latour (Condé-sur-l'Escaut)** et les milieux humides connexes constituent un ensemble écologique vaste adossé à la frontière et intégrant la plupart des éléments du système alluvial de l'Escaut. Le site est entre autres géré par le Département du Nord (Espaces Naturels Sensibles), la Fédération de chasse du Nord et la commune de Condé-sur-l'Escaut.



CIRCUIT

2

Circuit à vélo

Bottes
obligatoires
l'après-midi

Transfert entre
les deux sites
assuré



Issu de l'exploitation minière, le **site des Argales (Rieulay-Pecquencourt)** est un site emblématique du Bassin Minier d'une part par sa taille et d'autre part par les opérations de requalification et de renaturation qui y ont été réalisées. Il comporte une partie consacrée aux loisirs et une autre vouée à la préservation des milieux naturels. Cette dernière accueille une centaine d'espèces d'oiseaux dont le Petit gravelot ou la Gorgebleue à miroir.

Propriété communale, la **Tourbière de Vred** est gérée par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Le classement du site en Réserve Naturelle Régionale (RNR) permet de protéger une zone de 41 hectares constituée d'une mosaïque de milieux très spécifiques (étangs, roselières, bas-marais alcalins, boisements humides, etc.) accueillant une diversité de vie animale et végétale étonnante, avec notamment la très rare grenouille des champs. Ce site représente l'une des dernières tourbières alcalines encore actives en région et fait partie des sites inscrits au programme Life « Anthropofens » (2020-2025).

CIRCUIT

3

Bottes
obligatoires

Le Pré des Nonnettes (Marchiennes) abrite l'une des dernières prairies maigres de fauche traditionnelles du territoire. Située au cœur du marais du Vivier qui s'étend sur un peu plus de 400 ha et où se mêlent marais, étangs, prairies humides et boisements, la Réserve Naturelle Régionale du Pré des Nonnettes renferme, sur une surface assez modeste (17 ha) une biodiversité étonnante. Le maintien d'une activité agricole traditionnelle associée à la mise en place d'une gestion conservatoire a favorisé la présence de nombreuses espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial.

Découverte à **Marchiennes** de la **tourbière alcaline** exceptionnelle, développée dans une dépression longeant la Scarpe sur environ 40 ha et en maîtrise foncière du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (26 ha) et du Département du Nord (8 ha). Ce site abrite des espèces et habitats exceptionnels du territoire Scarpe-Escaut. Longtemps géré par des propriétaires privés accompagnés par le Parc naturel

régional Scarpe-Escaut, et prochainement classé en Réserve naturelle nationale, il témoigne de la réussite d'une politique contractuelle de longue haleine.



CIRCUIT

4

Prévoir
chaussures de
marche

La Mare à Goriaux (Raismes - Wallers) est un étang intra-forestier que l'exploitation minière proche a contribué à agrandir. A l'origine, le site était une zone humide par affleurements de la nappe. En 1967, la Mare à Goriaux acquiert le statut de réserve ornithologique. En 1982, elle intègre la propriété domaniale et devient une réserve biologique dirigée de 300 hectares, incluant la mare, le terail ainsi qu'une partie plus forestière, composée de boisements humides. La relative tranquillité de son plan d'eau bordé de roselières constitue un vrai refuge de biodiversité.



La plaine humide de la Scarpe est parcourue d'un réseau hydrographique dense jouant un rôle majeur dans le fonctionnement des zones humides, et où la faible topographie couplée aux nombreuses activités humaines rend nécessaire une gestion fine des niveaux d'eau. La conciliation des enjeux de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques sera illustrée à travers le prisme de la requalification écologique de la Scarpe et en particulier des aménagements de restauration des continuités piscicoles (**Thun-Saint-Amand**).

CIRCUIT

5

Prévoir
chaussures de
marche

La forêt domaniale de Marchiennes est située dans la plaine alluviale de la Scarpe. Les sols peu pentus et riches en argile retiennent l'eau, ce qui explique son caractère humide et la présence de nombreuses mares. Présentant un grand intérêt écologique, elle fait aujourd'hui partie du réseau européen Natura 2000. Venez découvrir la gestion d'hier et d'aujourd'hui avec l'adaptation au changement climatique, la gestion des sports de nature et de l'accueil du public ainsi que les suivis naturalistes.

Visite guidée au **Musée Arkéos (Douai)** par Etienne Louis, historien, sur l'histoire de l'occupation humaine de la plaine humide de Scarpe-Escaut. A l'image d'un voyage dans le temps, le musée vous emmène à la rencontre des hommes et femmes vivant sur notre territoire depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. L'exposition permanente explore au fil d'un parcours chronologique la vie quotidienne de nos ancêtres, l'habitat, les activités et l'évolution du paysage, illustrée également par le parc extérieur de reconstitution de l'époque féodale.



17h30

RETOUR À VALENCIENNES

19h30

BUFFET CONVIVAL DE PRODUITS LOCAUX APPORTÉS PAR CHACUN



Bienvenue dans le site Ramsar Vallées de la Scarpe et de l'Escaut !

Les ateliers et les visites de terrain vous permettront, tout au long du séminaire, de découvrir les différentes facettes de ce site labellisé Ramsar le 2 février 2020.

D'une superficie de 27 622 hectares, le site des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut représente la plus grande zone humide à l'intérieur des terres de la région Hauts-de-France. Le site est centré autour de la basse plaine alluviale de deux cours d'eau : la Scarpe et l'Escaut. Il est constitué d'une mosaïque de milieux humides variés (plans d'eau, marais, tourbières, prairies, forêts alluviales) et structuré par un abondant réseau hydrographique de plus de 1 200 kilomètres d'eaux libres. La présence de nappes alluviales ou plus profondes (dont un important aquifère de la Craie), présentant des décharges hydrogéologiques en surface, est à l'origine de la spécificité de certaines communautés végétales. La nature alcaline mésotrophe de nombreux habitats présente ainsi une originalité et une rareté à l'échelle internationale. L'enjeu international est également dû à la présence d'espèces exceptionnelles issues de différents groupes faunistiques et floristiques. Le site répond à cinq des neuf critères de classement de la Convention. Le périmètre du site a été proposé en se basant majoritairement sur l'étendue des plaines alluviales des deux cours d'eau. En outre, le site est contigu au site Ramsar belge des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul et conforte les continuités écologiques transfrontalières bien présentes.

Animation par Jean-Charles Catteau

8h45

ACCUEIL CAFÉ

9h15

PRÉSENTATIONS

Les 50 ans de la convention de Ramsar

Tobias Salathé (Convention de Ramsar)

Le site Ramsar Tourbières et lacs de la montagne jurassienne

Geneviève Magnon (EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue) et *Pierre Durllet* (PNR Haut-Jura)

Le site Ramsar de la Baie d'Audierne

Benjamin Buisson (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud) et *Aurélie Roussel* (Communauté de communes du Haut Pays bigouden)

Le site Ramsar du Pinail

Kévin Lelarge (Association de Gestion de la Réserve naturelle du Pinail)

10h15

ATELIER DE TRAVAIL PLÉNIER

Comment conforter la dynamique Ramsar sur les sites labellisés ?

Intervenants :

- *Ghislaine Ferrère* (Ministère de la Transition Ecologique) : Circulaire de désignation des sites Ramsar
- *Marie Bégué* (Conseil Départemental du Finistère)
- *Benjamin Buisson* (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud) et *Aurélie Roussel* (Communauté de communes du Haut Pays bigouden) : retour d'expérience des nouveaux sites labellisés
- *Bastien Coïc* (Association Ramsar France)

Échanges avec la salle

12h00

DISCOURS DE CLÔTURE

- *Grégory Lelong*, Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- *Jérôme Bignon*, Président de l'Association Ramsar France

12h30

FIN DU SÉMINAIRE

Envie de rester encore un peu ?

Nous vous proposons de poursuivre votre séjour par un après-midi en Belgique à la découverte du site Ramsar des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

Pique-nique prévu. Bottes indispensables.

13h15 : Départ en bus de la Cité des Congrès (Pique-nique prévu)

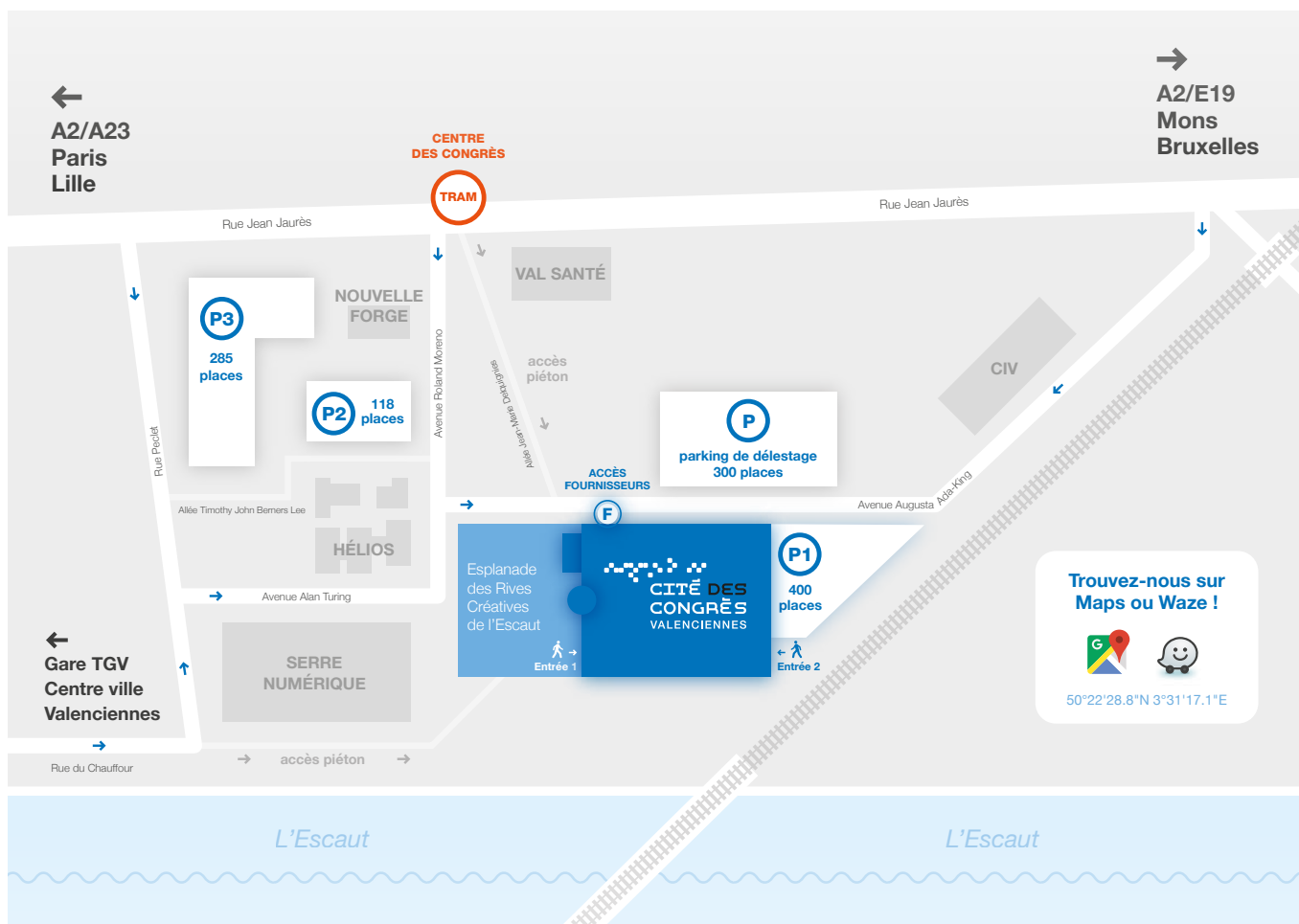
17h30 : Retour en bus à la gare de Valenciennes

Situé au coeur de la vallée de la Haine, entre Mons et Tournai, le complexe marécageux d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, mieux connu sous le nom des Marais d'Harchies, est un site majeur pour la faune et la flore de Wallonie. D'une superficie de 550 hectares, ce site de grand intérêt biologique abrite de nombreuses espèces et constitue un important site de transit lors de la migration des oiseaux et offre les conditions idéales à la nidification ainsi qu'à l'hivernage de nombreuses espèces. Son inscription comme zone humide «Ramsar» confirme son importance à l'échelle internationale.



INFOS PRATIQUES

Accès à la Cité des Congrès de Valenciennes :
1 Esplanade des Rives Créatives de l'Escaut, 59410 Anzin



Matériel : vêtements chauds et de pluie, bonnes chaussures de marche et/ou bottes sont à prévoir selon les sorties.
Un vestiaire est à votre disposition à la Cité des Congrès.

Le programme est susceptible de changer.

L'évènement se déroulera selon les contraintes sanitaires en vigueur – Pass sanitaire exigé.

Le séminaire aura lieu en présentiel. Une rdiffusion en direct sera faite pour les plénières le mercredi 20/10 et le vendredi 22/10 matin.

Inscriptions :

<http://www.zones-humides.org/actualit%C3%A9/inscrivez-vous-au-13%C3%A8me-s%C3%A9minaire-ramsar>

Renseignements :

Mathilde BOURET

Parc naturel régional Scarpe-Escaut

03.27.19.19.70

m.bouret@pnr-scarpe-escaut.fr

Photos : © Bruno Bosilo - Samuel Dhote. Conception Communication Parc naturel régional Scarpe-Escaut - Septembre 2021



